

C'est confirmé, la première greffe d'utérus vient d'avoir lieu en France

Par [Coralie Lemke](#) le [11.04.2019 à 14h38](#)

Science et Avenir

Au contraire de la greffe de cœur ou de poumon, la greffe d'utérus n'en est qu'à ses débuts. Une première naissance grâce à un organe greffé a eu lieu en Suède en 2013. En France, plusieurs équipes travaillent aussi sur le sujet. Une première opération aura lieu en 2019.



Un premier enfant est né d'une greffe d'utérus de donneuse décédée au Brésil en 2017.

LEA PATERSON / SCIENCE PHOTO LIBRA / LPA / SCIENCE PHOTO LIBRARY / AFP

Elles n'ont pas d'utérus mais elles vont avoir la possibilité de tomber enceintes. L'hôpital Foch de Suresnes, en région parisienne, a annoncé qu'une première [greffe](#) d'utérus a été réalisée par ses équipes le 31 mars 2019. L'opération sera pratiquée sur une patiente de 34 ans, née sans utérus à cause d'une affection rare appelé syndrome de Rokitansky-Küster-Hauser (MKRH). Elle a été greffée de l'utérus de sa propre mère. Une première en France. La patiente n'a pas

encore bénéficié d'une transplantation d'embryons dans le but de tomber enceinte. Cette deuxième étape devrait avoir lieu dans les prochains mois.

Des opérations de ce type, encore très rares, ont déjà eu lieu en Suède, avec une première naissance en 2013. Il s'agissait là aussi d'un don d'organe de mère à fille. Plus récemment, une femme a accouché au Brésil après avoir reçu un utérus d'une donneuse décédée fin 2017. En France, d'autres opérations de ce type devraient avoir lieu prochainement. *"Nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires au mois de juin (2018 NDLR). Les donneuses et les receveuses seront toutes des couples mères/filles, comme en Suède. Avec des patientes greffées d'un âge moyen de 36 ans"*, explique le professeur Jean-Marc Ayoubi, chef du centre d'aide médicale à la procréation. *"Nous avons obtenu l'autorisation pour 10 greffes. Il faudra ensuite faire des évaluations bénéfico-risques sur chacun des cas."*

Deux opérations nécessaires

La greffe d'utérus regroupe en réalité deux opérations. Le prélèvement de l'organe, d'abord, puis sa transplantation chez la receveuse. Depuis plusieurs années, les équipes françaises travaillent en étroite collaboration avec leurs confrères suédois et ont même perfectionné une nouvelle méthode de prélèvement. *"Nous nous sommes spécialisés dans le retrait d'utérus grâce à la chirurgie robotique. Une opération qui permet à la donneuse vivante de récupérer bien plus rapidement. Elles perdent aussi moins de sang, environ 100 millilitres contre 600 auparavant"*, souligne le professeur Ayoubi. Autre paramètre important, la réceptivité endométriale, la capacité de l'endomètre à accueillir un embryon. *"Nous ne pratiquons pas de biopsies ou d'autres examens pour choisir la donneuse. Nous nous assurons simplement que l'endomètre mesure au moins 7 millimètres et que la donneuse n'ait pas souffert d'accouchement prématuré"*, raconte Mats Brännström, le médecin de Göteborg qui a réalisé la première opération au monde.

Tout comme pour les autres types de greffe, les patientes ayant reçu un nouvel organe devront prendre des immunosuppresseurs. Ces médicaments permettent d'annuler les défenses corporelles qui rejettent le greffon comme un corps étranger à l'organisme. À ce moment-là, la patiente bénéficie d'une fécondation in vitro (FIV) avec soit des embryons fécondés soit grâce aux ovocytes de la femme greffée (prélevés avant l'ablation de l'utérus), soit ceux d'une donneuse. La receveuse du greffon devra prendre ce traitement jusqu'au terme de la grossesse, car cette greffe ne dure que le temps de la gestation comme le rappelle l'agence de la biomédecine :

"La greffe d'utérus est la seule greffe éphémère. Son succès réside en l'obtention de la naissance d'un enfant" Pr Gauthier [@CHU de Limoges pic.twitter.com/og2sxzuc5D](https://twitter.com/og2sxzuc5D)

— Agence de la biomédecine (@ag_biomedecine) [18 mai 2017](#)

La Suède, pionnière en la matière

Avec cette technique, la Suède a déjà vu naître 8 bébés grâce à 6 receveuses, deux patientes ayant fait le choix d'avoir deux enfants. *"Toutes ont retrouvé un cycle naturel après la greffe. On peut laisser l'organe en place maximum cinq ans à cause des médicaments toxiques pour les reins. Mais cela a laissé le temps à certaines d'avoir plusieurs grossesses. D'ailleurs, nous avons constaté que l'utérus, une fois retiré, n'est pas abîmé. Dans l'absolu on pourrait même le greffer à une deuxième femme dans la foulée"*, raconte Mats Brännström.

Greffe utérine ou gestation pour autrui ?

Les équipes de l'hôpital Foch se félicitent d'être les premiers à expérimenter cette nouvelle technique en France. *"Notre hôpital est le premier de France en matière de greffe pulmonaire. Nous avons aussi une grosse activité de greffe cardiaque. Il paraît tout naturel pour nous de travailler sur ce nouvel organe."*

[#HôpitalFoch](#) prépare une première !

Master Class greffe utérine à Göteborg avec Matts Brannstrom et son équipe.

pic.twitter.com/4TGzfe8sjI

— Hopital Foch (@HopitalFoch) [15 octobre 2018](#)

Une nouvelle pratique qui pourrait, à l'avenir, résoudre en partie les problèmes d'[infertilité](#) des femmes. Et ouvre de la voie à de nouvelles pratiques pour avoir des enfants. Mais hors de question pour le professeur Ayoubi de mettre sur le même plan greffe d'utérus et recours à la gestation pour autrui (GPA) et aux mères porteuses. En effet, ce type d'opération peut soulever des questions éthiques sur le fait de permettre une procréation à l'aide d'un utérus autre que celui de la mère. *"On ne rend pas service aux patientes en opposant la greffe d'utérus et la GPA. En France, les gynécologues et les spécialistes de la [fertilité](#) travaillent tous dans le cadre de la loi républicaine. Pour le moment, nous sommes au tout début de cette révolution chirurgicale."* De plus, la gestation pour autrui reste interdite en France.

La question des donneuses décédées

En revanche, l'équipe de l'hôpital Foch explique vouloir laisser ouverte la possibilité de greffer des utérus provenant de donneuses décédées. *"Nous ne pouvons pas et ne voulons pas les exclure. Il s'agit d'environ 200 donneuses par an, qui, en état de mort cérébrale, pourraient aussi donner leur utérus. Mais pour cela, il faut avoir des équipes toujours prêtes à venir prélever l'organe en temps record."* Et cela reste compliqué. D'autant que les utérus sont prélevés en dernier, après les organes vitaux comme le cœur, les poumons ou le foie. Le greffon est donc moins bien vascularisé, moins bien conservé et doit être reconditionné avant d'être transplanté chez la receveuse.

Une équipe du CHU de Limoges s'était déjà vu autoriser un projet similaire mais sur donneuses décédées en 2015. Mais aucune greffe n'a été réalisée depuis car le don comporte plusieurs difficultés. La donneuse doit avoir entre 18 et 50 ans, et être compatible avec la receveuse. Avec le couple mère/fille, pas de risque d'incompatibilité. Toutes les deux ont une grande partie de leur patrimoine génétique en commun.